



CDEN du 16 février 2024

Déclaration préalable

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Interrogée par les médias, l'ex-ministre Mme Oudéa-Castéra avait déclaré que ses enfants étaient scolarisés à l'École publique avant de rejoindre l'école privée : « La frustration de ses parents, mon mari et moi, qui avons vu des paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées. Et à un moment, on en a eu marre comme des centaines de milliers de familles qui ont fait un choix d'aller chercher une solution différente ».

La Ministre avait raison sur un point : il y a bien un problème de remplacement, ce gouvernement en est responsable. C'est à l'État de garantir le remplacement des enseignants absents. Nous apprenions par exemple hier que dans une école, où une enseignante est absente depuis 4 semaines, seuls 5 jours et demi ont été remplacés et qu'on demande aux enseignants de se répartir les élèves de la classe quand il n'y a pas de remplaçant, faisant monter considérablement les effectifs (au-dessus de 30). Nous rappelons que l'article L133-1 du Code de l'Éducation prévoit que « *tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes [et] bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer.* »

Ces problèmes de remplacement sont le fruit d'une politique de destruction de l'école publique par les gouvernements successifs. Rappelons que des milliers de postes ont été supprimés ces dernières années. Pour la FNEC FP-FO 57, il faut d'urgence annuler les 7 suppressions de postes, les 85 fermetures de classes et recruter les personnels nécessaires.

De nombreuses manifestations de parents et d'élus ont été organisées depuis le CSA SD de fin janvier et des élus de la commune de Wittring sont actuellement présents devant la préfecture pour demander l'annulation de la fermeture de la troisième classe du village, qui conduira à désertifier un bâtiment dans lequel le périscolaire venait d'être installé. Avec 2 classes de 4 niveaux, des parents envisagent déjà d'inscrire leurs enfants dans une autre école, et à terme, c'est toute l'école du village qui est menacée ! Les élus des communes de Cappel et Farschviller nous ont aussi rappelé les investissements qu'ils ont faits ces dernières années pour leur école et accueillent très défavorablement les fermetures de classes dans leur village.

Les écoles de village, nous y sommes attachés. Nous ne sommes pas favorables à la rationalisation du tissu scolaire dont se félicitait ici-même notre précédent Directeur Académique lors de son bilan.

Nous connaissons le discours de l'administration qui nous rappelle inlassablement que la démographie baisse et qu'on pourrait fermer encore davantage de classes compte tenu de la baisse du nombre d'élèves. Mais nous n'adhérons pas à ce discours ! Nous rappelons que le nombre moyen d'élèves par classe en France est très largement supérieur au nombre d'élèves moyen par classe dans l'OCDE et dans l'Union Européenne. Nous rappelons également que les dédoublements de GS, CP et CE1 en Education prioritaire se sont faits à moyens constants, surchargeant mathématiquement les classes des autres niveaux et les classes des écoles qui ne font pas partie de l'Education prioritaire. De la même manière, les fusions d'écoles conduisent à des augmentations de décharge de direction, ce qui représente 20 postes pour la rentrée prochaine. Nous sommes évidemment favorables à l'augmentation des décharges pour les directeurs, à l'augmentation du nombre de remplaçants (que nous demandions depuis des années), mais cela ne doit pas entraîner de fermetures de classes pour les compenser !

La question de l'attractivité du métier est une autre source d'explication des problèmes de remplacement. Car quand bien même les postes seraient créés, le métier de professeur n'attire plus assez de candidats. Les enseignants français sont sous-payés (15% de moins que la moyenne de l'OCDE, alors que le nombre d'élèves par classe primaire est 15% supérieur à la moyenne dans l'Union européenne, et que le nombre d'heures de classe est de 22% supérieur à la moyenne dans l'UE). Compenser la perte de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} janvier 2000, cela implique d'augmenter *a minima* de 27,5% la valeur du point d'indice.

D'autant que la dégradation des conditions de travail est réelle : gestion d'élèves de plus en plus complexes, inclusion systématique, manque d'AESH... Pour Force Ouvrière, les élèves orientés dans les IME et ITEP ont des besoins particuliers et il est inacceptable que ces mêmes élèves ne bénéficient pas de la prise en charge adaptée à leurs troubles. Ces conditions de scolarisation sont insupportables pour les élèves, pour leurs familles, et pour les enseignants. Cela conforte notre revendication d'abandon de l'acte II de l'inclusion scolaire, exigence qui a été portée au Ministère par la Fédération FO de l'enseignement lors de la manifestation nationale du 25 janvier par 5 000 personnels. Nous ne voulons pas la mise en place des PAS - qui n'ont aucune existence légale, puisque l'article 233 de la loi de finances censé les créer, a été censuré le 28 décembre par le Conseil constitutionnel -. Nous ne voulons pas non plus la fusion des AESH et des AED, ou encore la disparition/dissolution des établissements médico-sociaux, mesures qui ne visent qu'à faire des économies sur le dos des élèves en situation de handicap.

Evoquons maintenant un sujet d'actualité dans les collèges : le « choc des savoirs ».

Pour FO, ce « choc des savoirs » s'inscrit dans la continuité et dans l'aggravation des contre-réformes menées ces dernières années. Après la réforme du collège de 2016 et celle du lycée de 2018, qui ont supprimé des milliers d'heures disciplinaires, après le baccalauréat Blanquer et « Parcoursup », véritables machines à déqualifier la jeunesse, le « choc des savoirs » franchit une étape supplémentaire dans la destruction de l'Ecole publique : moins d'enseignements, plus de déréglementation...

Cette réforme transformerait le collège en machine à trier les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, de fait en classes de niveau.

Dans la logique de la réforme de la voie professionnelle, des stages en entreprise en fin de 2nde et de la généralisation du Service National Universel, il s'agit pour le gouvernement d'orienter des millions d'élèves vers l'exploitation patronale ou l'embrigadement dès leur plus jeune âge. En remettant en cause le droit à l'instruction, le gouvernement sait ce qu'il fait : pousser les familles qui le pourront à choisir le privé plutôt que le chaos.

Ce projet va maltraiter une génération entière de collégiens. Sortir les élèves du groupe, supprimer des classes, confronter les enfants à un changement perpétuel de camarades est source de mal-être, comme c'est le cas pour les lycéens suite à la réforme du lycée. Ce tri des élèves, en organisant les cours de français et de mathématiques en groupes de niveau, va évidemment accroître les inégalités. Créer des groupes de niveau est en soi catastrophique. Couplé avec les moyens qui sont partout insuffisants, cela entraîne des effectifs toujours plus chargés dans les classes et dans les groupes.

La prétendue souplesse par établissement pour mettre en place cette réforme dont personne ne veut n'est qu'une manière de laisser la responsabilité de la gestion de la pénurie aux chefs d'établissement. Ne parlons même pas des remplacements de courte durée, tant mis en avant par le ministre, qui deviendront de fait impossibles en maths et en français, à cause de l'alignement obligatoire des emplois du temps dans ces disciplines !

Cet alignement des emplois du temps aura des conséquences sur tout le fonctionnement des collèges. L'ensemble des enseignants vont subir la désorganisation du collège avec des emplois du temps catastrophiques, et des effectifs dans les classes qui ne feront qu'augmenter. Et pour l'ensemble des personnels, en particulier les vies scolaires, les conditions de travail vont encore être dégradées par l'augmentation des conflits et du mal-être des élèves qu'ils devront recueillir. En outre, dans certains départements, des pressions s'exercent déjà sur les professeurs des écoles, notamment de CM2, pour faire les groupes de niveau en français et en mathématiques, qui serviront en 6^{ème} ! C'est inacceptable !

Un mot sur le harcèlement scolaire. La lutte contre ce fléau a été déclarée grande cause nationale depuis quelques mois. A l'évidence les classes de niveau vont ostraciser tous les élèves les composant. Des effets désastreux sur l'estime de soi des élèves et des conséquences très lourdes sur les relations entre les élèves et donc sur le climat scolaire paraissent inévitables.

La grève du 1^{er} février a été massivement suivie. Si notre nouvelle ministre veut apaiser et renouer le dialogue, comme elle l'a annoncé, il faut qu'elle mesure la colère des personnes et qu'elle entende leurs revendications. Il faut créer des postes d'enseignants, AED et AESH, augmenter les salaires et abandonner toutes les contre-réformes en cours qui détruisent l'Ecole publique : le choc des savoirs, la mise en place de groupes de niveau, le Pacte. Il faut rétablir l'heure d'enseignement en Technologie en 6^{ème}, ainsi que toutes les heures d'enseignement disciplinaire nécessaires aux dédoublements.

Pour toutes les raisons évoquées, FO votera une nouvelle fois contre ce projet de carte scolaire qui ne répond pas aux besoins des personnels et qui contribuerait à la poursuite de la dégradation des conditions de travail des personnels que nous représentons.